



Agence de
Louhans :
Allée Pierre et
Marie Curie
ZA de L'Aupretin
71500 LOUHANS

Agence de Lons
Le Saunier :
330 rue du
Levant
39000 LONS LE
SAUNIER



TRANSPORT DE MARCHANDISES

TITRE PROFESSIONNEL DE CONDUCTEUR(TRICE) DU

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VEHICULES

CONTEXTE :

Le Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC), le Référentiel de Certification (RC) et l'arrêté du 10 octobre 2018, définissent les modalités de formation et de validation des titres professionnels de conducteur. Le titre professionnel permet de conduire des véhicules lourds dès l'âge de 18 ans avec les permis des catégories C et CE (au lieu de 21 ans).

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne désireuse d'exercer le métier de conducteur routier de marchandises, en transport public comme en transport privé sur véhicule porteur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Préparer les épreuves et obtenir le Titre professionnel.

Obtenir le permis CE pour les candidats qui ne l'ont pas à l'entrée en formation.

Être capable de répondre à l'activité type du titre professionnel : Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS :

Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Posséder le permis C en cours de validité. Possibilité d'accès à la formation aux personnes possédant déjà le permis CE. Être âgé de 18 ans. Être titulaire du Titre Professionnel de Conducteur Routier de Marchandises sur Porteur et justifier de 2 semaines minimales d'application en entreprise, ou bien étant titulaire de la FIMO Marchandises et avoir une expérience de 3 mois minimum.

DUREE : 280 heures (245 heures de formation + 35 heures pour les examens) Cette durée est variable en fonction du profil du candidat.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs et/ou travail en sous-groupe. En piste et/ou sur la route, en sous-groupe sur véhicule à double commande conformes au référentiel.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

VALIDATION DES ACQUIS : Examen et validation par un jury professionnel, et par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

FORMATEURS : Formateurs titulaires de l'autorisation d'enseigner et Formateurs habilités par la DREAL.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : Au sein du CFCR à Louhans ou Lons-le-Saunier.

DÉLAIS D'ACCES :

Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

MODALITÉS D'ACCES :

Consultez la page contact et accès sur le site www.cfc-benoit.com

ACCESSIBILITÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS :

Sur devis. Contactez le 03-85-75-01-32.

CONTENU DE LA FORMATION :

COMPÉTENCE 1 :

- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises.

COMPÉTENCE 2 :

- Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises.

COMPÉTENCE 3 :

- Prendre en charge et livrer la marchandise.

COMPÉTENCE 4 :

- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.

COMPÉTENCE 5 :

- Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.

COMPÉTENCE 6 :

- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure.

COMPÉTENCE 7 :

- Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules

COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI :

- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- Mettre en œuvre une démarche réflexive en matière de prévention des risques et de sécurité
- Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises

SESSION D'EXAMEN.

